

## INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

### COMMUNE DE VASSY (VALDALLIERE)

---

# AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

## RELATIVE A MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLU DE VASSY

---

Du 24 avril au 9 mai prochain, une concertation publique relative au projet de Modification n°2 du PLU de Vassy sera organisée.

En application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, une concertation préalable est organisée à l'initiative de l'Intercom de la Vire au Noireau.

La concertation préalable aura lieu du **jeudi 24 avril 2025, à partir de 9 h, au vendredi 9 mai 2025 jusqu'à 18 h** et portera sur le projet de Modification n°2 du PLU de la commune déléguée de VASSY qui vise notamment à :

- Ajuster un emplacement réservé pour répondre favorablement à la demande d'un propriétaire privé ;
- Compléter l'identification des bâtiments pouvant changer de destination dans l'espace rural ;
- Modifier le règlement graphique pour permettre la mise à jour des périmètres de réciprocité agricole et la mise en place d'un linéaire commercial à préserver ;
- Modifier différentes dispositions écrites du règlement écrit pour permettre l'implantation d'une nouvelle gendarmerie, pour favoriser le développement de l'activité agricole en zone naturelle et pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le dossier de concertation sera consultable pendant toute la durée de celle-ci :

- Sur support papier au siège de l'intercom de la Vire au Noireau et en mairie de Vassy, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Le public pourra communiquer toute observation :

- Sur les registres papier tenus à la disposition du public au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau et en mairie de Vassy ;
- À l'adresse de courriel suivante : [urbanisme@vireaunoireau.fr](mailto:urbanisme@vireaunoireau.fr)
- Par correspondance adressée à l'attention de : Madame la Présidente – Intercom de la Vire au Noireau – 20 rue d'Aignaux – 14 500 VIRE NORMANDIE.

À l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau qui en délibéra. Ce bilan et les mesures jugées nécessaires pour tenir compte des enseignements de la concertation seront établis et disponibles sous format papier au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau et en mairie de Vassy.